Ecole : «La morale à promouvoir ne peut être qu'une morale du vivre-ensemble»

29/04/2019 à 18h56

Le rôle de l'école est aussi de transmettre «une morale du vivre-ensemble», estime dans une tribune au « Monde » le philosophe de l'éducation Eirick Prairat. Encore faut-il rendre «désirables» les valeurs qui vont avec cette morale.

Les libertariens contestent à l'école le droit de transmettre des valeurs morales. Leur thèse : en régime libéral, il n'y a ni religion ni morale d'Etat. L'Etat est donc tenu à la neutralité religieuse et axiologique. En matière d'éducation morale, l'institution scolaire n'a alors qu'une seule chose à faire : ne rien faire. Cette position est, en France, très minoritaire. L'orientation dominante, républicaine, estime au contraire que l'école a une mission d'éducation morale, car l'idéal républicain ne saurait découler mécaniquement d'un projet d'instruction. Il faut en conséquence transmettre les valeurs qui sous-tendent et animent cet idéal. […]

Aussi la morale que doit dispenser l'école ne saurait être une morale du bien, comme elle a pu l'être sous la IIIe République. **Car toute morale du bien promeut un style de vie (avec ses valeurs spécifiques), style auquel nul n'est tenu de souscrire dans une société ouverte et pluraliste. D'où il résulte que la morale à promouvoir ne peut être qu'une morale du vivre-ensemble. Morale qui se propose de transmettre les valeurs qui engagent notre rapport à autrui au sein d'un espace public, pensé comme un lieu de cohabitation libre et irénique. Solidarité, tolérance, respect, liberté, égale**

dignité des personnes et esprit de justice ; telles sont les valeurs que l’école de la République doit donc transmettre. […]